

**QUÉBEC**  
**COMMISSION SCOLAIRE DE LA MOYENNE-CÔTE-NORD**  
**HAVRE-SAINT-PIERRE**

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES** tenue au centre administratif de la commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord, le lundi 18 septembre 2017 à 19 h.

**SONT PRÉSENTS :** les commissaires monsieur Jean Parisée, président, monsieur Tony Desjardins, vice-président, madame Léona Boudreau, madame Nathalie Bernier, madame Réjeanne Landry, monsieur André Thériault et la commissaire-parent, madame Gina Boudreau.

**SONT AUSSI PRÉSENTS :** le directeur général monsieur Marius Richard, la directrice des services financiers, madame Fanny Cormier, la directrice des ressources humaines, madame Annick Dupuis et le directeur des services de l'enseignement, monsieur Mario Cyr.

**SONT ABSENTS :** les commissaires monsieur Jean-Yves Richard, madame Chantale Tanguay, madame Sonia Richard et monsieur Henry Bond.

**ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. **PROCÈS-VERBAUX**
  - 2,1 Approbation du procès-verbal de la réunion ordinaire du 19 juin 2017
  - 2,2 Approbation du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 4 juillet 2017
  - 2,3 Suivi
3. **DIRECTION GÉNÉRALE**
  - 3,1 Bourse Roland Jomphe
  - 3,2 Autorisation d'appel d'offres et de signature « Contrats de déneigement »
  - 3,3 Nomination des firmes d'architectes et d'ingénieurs pour la réalisation du gymnase de l'école Lestrat
  - 3,4 Informations
4. **DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS**
  - 4,1 Informations
5. **DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**
  - 5,1 Embauches
  - 5,2 Projet de circonscriptions électorales
  - 5,3 Informations
6. **DIRECTION DES FINANCES ET DU TRANSPORT**
  - 6,1 Assurances – Bâtisses et responsabilités
  - 6,2 Informations
7. **AFFAIRES DIVERSES**
  - 7,1 \_\_\_\_\_
  - 7,2 \_\_\_\_\_
  - 7,3 \_\_\_\_\_

**8. POINTS DES COMMISSAIRES**

8,1 \_\_\_\_\_

8,2 \_\_\_\_\_

8,3 \_\_\_\_\_

9. Correspondance

10. Questions des membres

11. Questions de l'assemblée

12. Levée de la réunion

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Léona Boudreau et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté comme présenté.

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL****DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 19 JUIN 2017****Résolution no. CC-3196-2017**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Nathalie Bernier et résolu unanimement que le procès-verbal de la réunion du 19 juin 2017 soit approuvé comme il apparaît au livre des délibérations.

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA****RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 4 JUILLET 2017****Résolution no. CC-3197-2017**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Réjeanne Landry et résolu unanimement que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 4 juillet 2017 soit approuvé comme il apparaît au livre des délibérations.

**BOURSE ROLAND JOMPHE****Résolution no. CC-3198-2017**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Tony Desjardins et résolu unanimement que les membres du conseil des commissaires acceptent de contribuer à la Bourse Roland Jomphe, mise sur pied par la Société historique de Havre-Saint-Pierre, et ce, à même son budget de fonctionnement. Cette contribution pourra être renouvelée annuellement.

**AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES ET DE SIGNATURE****« CONTRATS DE DÉNEIGEMENT »****RÉSOLUTION no. CC-3199-2017**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur André Thériault et résolu unanimement que la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord autorise le directeur général, monsieur Marius Richard, à aller en appel d'offres sur invitation pour les contrats de déneigement des stationnements des écoles Notre-Dame-des-Anges, Notre-Dame-de-la-Confiance, Saint-François-d'Assise et Louis-Garnier et autorise le directeur général à signer les contrats avec les plus bas soumissionnaires conformes.

**NOMINATION DES FIRMES D'ARCHITECTES ET D'INGÉNIEURS****POUR LA RÉALISATION DU GYMNASÉ DE L'ÉCOLE LESTRAT****Résolution no. CC-3200-2017**

**CONSIDÉRANT** l'autorisation ministérielle du 12 juin 2017 permettant à la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord d'ajouter un gymnase à l'école Lestrat d'Havre-Saint-Pierre;

**CONSIDÉRANT** l'obligation faite à la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord de procéder à un appel d'offres public, l'estimation par le MÉES pour les honoraires d'architectes et d'ingénieurs étant supérieure à 100 000 \$;

**CONSIDÉRANT** également l'obligation de la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord de former un comité de sélection formé d'au moins trois membres pour évaluer qualitativement les offres des firmes d'architectes et d'ingénieurs;

**CONSIDÉRANT** par le fait même l'obligation de nommer un secrétaire dûment accrédité par le secrétariat du Conseil du trésor pour ledit comité de sélection;

**CONSIDÉRANT** que le directeur général de la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord s'est bien conformé aux exigences ci-haut mentionnées en nommant trois membres dudit comité de sélection et un secrétaire dûment accrédité, et ce, avant la publication de l'appel d'offres;

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord a fait préparer un avis d'appel d'offres et un document d'appel d'offres conformes aux exigences réglementaires applicables aux organismes publics en vertu de la LCOP;

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord a publié sur SEAO, en date du 10 juillet 2017, ledit avis d'appel d'offres et ledit document d'appel d'offres;

**CONSIDÉRANT** que trois firmes d'architectes et six firmes d'ingénieurs ont présenté leurs offres de services pour la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux du projet de gymnase à l'école Lestrat à la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord à l'intérieur de la limite fixée, soit le 26 août 2017 à 10 h;

**CONSIDÉRANT** qu'à la suite de l'analyse par le secrétaire du comité de sélection, en présence d'un témoin, les trois firmes d'architectes ont été jugées admissibles et conformes alors que seulement quatre firmes d'ingénieurs ont été jugées admissibles et conformes;

**CONSIDÉRANT** qu'à la suite de l'analyse et de l'évaluation par chacun des trois membres du comité de sélection, celui-ci s'est réuni pour une séance de mise en commun dans le but d'allouer à chacune des firmes une note faisant consensus sur les critères précisés dans le Document d'appel d'offres;

**CONSIDÉRANT** qu'à la suite de cet exercice tenu à Québec, le samedi 9 septembre 2017, sous la coordination et les directives clairement exprimées par le secrétaire du comité de sélection, la firme d'Architecte BGLA a obtenu la meilleure note, soit 90,3 %, et la firme d'ingénieur Groupe-Conseil TDA a obtenu la meilleure note de sa spécialité, soit 89,2 % ;

**CONSIDÉRANT** que le Comité de sélection a déposé son analyse des offres de services le samedi 9 septembre 2017 et recommande que soient retenues les firmes BGLA comme architectes et Groupe-Conseil TDA comme ingénieurs qui ont obtenu respectivement le meilleur pointage dans leur spécialité à l'évaluation des offres :

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Gina Boudreau et résolu unanimement que la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord retienne les services des firmes BGLA comme architectes et Groupe-Conseil TDA comme ingénieurs à titre de professionnels dans le cadre des services requis pour la construction du gymnase à l'école Lestrat de Havre-Saint-Pierre, puisque ces firmes ont obtenu le meilleur pointage dans leur spécialité, selon la recommandation du comité de sélection, le tout conformément à la Loi sur les contrats des organismes publics et à la réglementation qui en découle **et qu'en conséquence, la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord autorise son directeur général, Monsieur Marius Richard, et le président, Monsieur Jean Parisée, à signer tous les documents nécessaires pour ce faire.**

#### **PROJET DE CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES**

**Résolution no. CC-3201-2017**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Réjeanne Landry et résolu unanimement d'adopter le nouveau projet de division en circonscriptions électorales comme présenté en annexe.

#### **ASSURANCE – BÂTISSSES ET RESPONSABILITÉS**

**Résolution no. CC-3202-2017**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Tony Desjardins et résolu unanimement, de reconduire, pour l'année 2017-2018, l'entente avec les assurances Aon Parizeau, au montant de 8 371,00 \$ plus la taxe de 9 %.

#### **INFORMATIONS**

4,1 Contenu en orientation scolaire et professionnelle, les contenus seront obligatoires pour les élèves du 3<sup>e</sup> cycle du primaire.

Éducation à la sexualité, l'implantation des contenus obligatoires est reportée à l'an prochain. À l'école Monseigneur-Labrie, les activités vont débiter cette année.

5,1 Suivi des embauches et des postes à combler.

#### **LEVÉE DE LA RÉUNION**

**Résolution no. CC-3203-2017**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Tony Desjardins et résolu unanimement que la réunion soit levée à 19 h 20.